

no.6

Le Mag

Mai 2018

> Retrouvez toute l'actualité de votre commune déléguée dans cette nouvelle édition du Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



**Environnement : la gestion différenciée
des espaces verts communaux > p.4**



Rejoignez les fans de notre page Facebook!
[@villebeaupreauenmauges](#)



**Beaupréau
en-Mauges**



Mooj ! Inscription aux transports scolaires



MAUGES COMMUNAUTÉ, AVEC SA NOUVELLE MARQUE DE RÉSEAU MOOJ !, DEVIENT VOTRE INTERLOCUTEUR POUR TOUS VOS BESOINS DE DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE DES MAUGES.

Le transport scolaire fait partie des services de mobilités proposés dès la rentrée 2018/2019. Les familles sont invitées à s'inscrire ou se réinscrire à partir de mi-mai 2018. Attention, vous devez faire la démarche, aucune inscription ne se fera de façon automatique !

Si votre domicile et l'établissement scolaire de votre ou vos enfants sont sur le territoire de Mauges Communauté, l'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2018-2019 s'effectue sur www.mooj.fr à partir de mi-mai. Les circuits existants sont disponibles sur www.mooj.fr

Contact : service Mobilités
au 02 41 70 13 61

mooj@maugescommunaute.fr

Si votre domicile ou l'établissement scolaire de votre ou vos enfants sont en dehors de Mauges Communauté, le service de transport scolaire dépend de la Région des Pays de la Loire.

Contact : www.anjoubus.fr
02 41 814 814.

Retrouvez plus d'informations sur Mooj! et ses nouveaux services de mobilités dans le prochain mag qui paraîtra début juillet.

Nous sommes tous responsables de notre environnement

Notre territoire est fortement impliqué sur les enjeux majeurs de protection de l'environnement, de transition énergétique et de gestion des déchets. La qualité de l'eau et de l'air, les économies d'énergie, la rénovation thermique des bâtiments, la diminution et la valorisation de nos déchets et bien d'autres sujets de préservation sont au cœur de nos préoccupations, avec la mise en place d'actions concrètes.

Par exemple, depuis sept ans, Beaupréau-en-Mauges s'est engagée dans l'élimination progressive des produits phytosanitaires pour entretenir l'espace public. Bien entendu, il est important que chacun d'entre nous, professionnels et particuliers, accompagne cette action. Il faut que collectivement nous éradiquions le plus possible ces produits nocifs pour notre santé qui dégradent la qualité des eaux de surface. Nous sommes tous responsables de notre environnement et la qualité de notre cadre de vie dépend avant toute chose du comportement de chaque habitant.

Voilà pourquoi il est désolant de constater un nombre trop élevé d'incivilités comme le dépôt sauvage de déchets ou les déjections canines non ramassées. La vie d'une commune ne se résume pas à l'action d'une municipalité, elle se nourrit de la contribution de tous. Je veux mettre en évidence et féliciter celles et ceux qui font des efforts pour améliorer notre environnement. Je pense notamment à nos concitoyens qui ont modifié leurs pratiques et s'investissent dans le fleurissement des pieds de murs et à l'éco-pâturage qui se développe sur notre territoire. Ces initiatives sont à encourager. Pour que cette vie commune soit la plus agréable possible, il faut aussi que chacun d'entre nous prenne soin de la propreté de l'espace public. Vous en aurez l'occasion lors de la journée citoyenne organisée le samedi 28 avril.

Avec le retour des beaux jours, les événements en plein air sont nombreux à Beaupréau-en-Mauges. Ils sont autant d'occasions de partager des émotions, des réflexions mais aussi de contribuer à la vitalité de notre commune. En fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêt, vous aurez certainement l'occasion de vous distraire et de vous cultiver.

De belles rencontres en perspective !

Gérard Chevalier

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-Président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Ouverture tous les jours de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Directeur de publication : Gérard Chevalier
Responsable de la rédaction : Audrey Riou
Conception/Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM - Impression à 11 800 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),
ISSN 2558-0558 (imprimé)

Budget 2018 : une gestion prudente qui prépare l'avenir

CONFORMÉMENT À LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022, LA MUNICIPALITÉ DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES MAINTIEN SES OBJECTIFS FINANCIERS : POURSUITE DE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE (HORS LISSAGE INITIÉ EN 2016), OPTIMISATION DES RECETTES, POURSUITE DE L'EFFORT D'INVESTISSEMENT, AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (NON RECOURS À L'EMPRUNT EN 2018).

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 22,7 M€ hors autofinancement.

Elles comprennent essentiellement les achats courants, les rémunérations des agents et charges, les subventions aux associations et le remboursement des intérêts des emprunts.

« Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget 2018 progressent de 0,7 % par rapport aux crédits ouverts en 2017, hors dépenses imprévues. Cette progression maîtrisée respecte la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 qui

prévoit un plafond annuel d'évolution des dépenses de fonctionnement de 1,2 % » précise Gérard Chevalier, maire de Beaupréau-en-Mauges.

Les recettes de fonctionnement du budget 2018 proviennent à 46 % de la fiscalité et à 43 % des dotations de l'État.

La loi de finances 2018 prévoit le dégrèvement progressif de la taxe d'habitation (30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020). Cette mesure devrait concerner 90 % des ménages de Beaupréau-en-Mauges et sera compensée par des dotations de l'Etat, ce qui va réduire l'autonomie financière de la commune.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la collectivité de dégager une épargne brute de 16,2 M€ qui sera affectée à l'autofinancement des investissements 2018.

Investissement : 19,2 M€ prévus

Ce programme se répartit entre la maintenance du patrimoine communal et des opérations liées au développement de la ville.

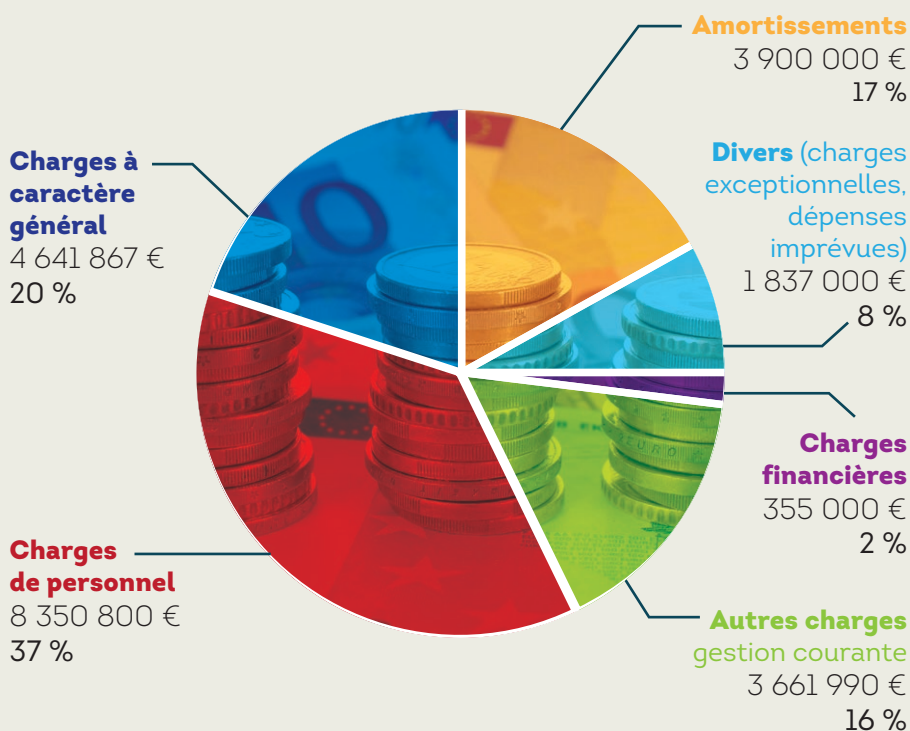
« Une enveloppe d'1,5 M€ pour la rénovation de l'éclairage public et une enveloppe de 3,5 M€ pour l'amélioration énergétique des bâtiments sont prévues. Celles-ci s'inscrivent dans un double objectif de développement durable et de réduction des dépenses de fonctionnement » indique Gérard Chevalier.

Au total, le budget investissement s'élève à 23,96 M€. Les dépenses d'investissement comprennent les écritures comptables : 3,2 M€ et le remboursement du capital de la dette : 1,6 M€.

Les recettes d'investissement proviennent principalement de la récupération d'une partie de la TVA acquittée par la collectivité sur ses investissements, des subventions d'équipements, des amortissements. Les investissements sont financés à 68 % par l'épargne brute qui s'élève à 16,2 M€.

Grâce aux efforts de gestion, aucun emprunt ne sera réalisé par la commune cette année.

Répartition des dépenses de fonctionnement du budget 2018 (hors autofinancement)



Objectif « zéro phyto » pour les espaces verts de la ville

UNE LOI PRÉCONISE AUX COLLECTIVITÉS DE NE PLUS UTILISER DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS. UN DÉFI QUE RELÈVE LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES DEPUIS 7 ANS.

Consciente de la nécessaire préservation de la qualité de l'eau, Beaupréau-en-Mauges s'engage dans la démarche du « zéro phyto ».

Les agents techniques municipaux mettent en place une gestion différenciée des espaces verts en utilisant des techniques alternatives au désherbage chimique.

Pour préserver la biodiversité, les équipes des espaces verts pratiquent le désherbage mécanique et à l'eau chaude, privilégient l'entretien manuel et adaptent les aménagements avec certaines plantes ou fleurs en fonction de l'environnement.

Une solution alternative au désherbage chimique est notamment réalisée au niveau des cimetières

et des îlots de voiries. Dans les cimetières de Jallais, Saint-Philbert-en-Mauges et Gesté, les services espaces verts enherbent les espaces entre les tombes et les allées pour empêcher la venue d'adventices. La plante choisie doit être économe en soins, occuper l'espace et résister au piétinement des visiteurs. Une nouvelle venue, *Herniaria glabra*, appelée aussi Turquette, se plaît dans les sols sablonneux.

Cette herbe, aux allures de plante grasse, est donc testée pour enherber les cimetières mais aussi les îlots de voiries. Après quelques temps d'observation, elle pourrait faire partie de l'arsenal vert pour lutter contre les herbes indésirables.



Beaupréau-en-Mauges

Herniaria Glabra aime les terrains arides qu'elle tapisse de ses feuilles vertes : une alternative pour empêcher l'arrivée de mauvaises herbes.

La gestion des déchets verts

DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2018, LES SERVICES ESPACES VERTS COMMUNAUX N'ONT PLUS LE DROIT DE DÉPOSER LEURS DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE. BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A ANTICIPÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES CET ÉTAT DE FAIT.

L'expérience des agents techniques de la commune a d'ailleurs été le point de départ de journées de formation mises en place par le CPIE Loire Anjou pour initier d'autres professionnels au « zéro déchets verts ». Les techniques pour y arriver sont multiples.

Les pelouses de la commune sont tondues selon une pratique utilisée

depuis 15 ans : le mulching. La tondeuse coupe la partie haute de l'herbe sans ramassage. L'herbe broyée est redéposée uniformément sur la pelouse et fertilise, sans l'étouffer, le gazon en place.

Lors des travaux d'élagage et de coupe d'arbres, les éléments coupés sont centralisés au centre technique

principal et répartis en deux catégories. Les branches et feuilles sont mises en tas. Celui-ci peut atteindre 1 000 m³ et est broyé une fois par an ; le résultat, après deux ans de maturation : un terreau fertile pour les plantations et aménagements de toute la commune.

Conservés à part, les troncs et les plus grosses plantations sont eux aussi broyés. Les copeaux qui en résultent sont utilisés pour le paillage des nouvelles plantations. En couche généreuse au pied des arbres, ils nourrissent les végétaux tout en limitant la pousse des plantes indésirées et l'évaporation de l'eau. Un broyeur de branches peut aussi être utilisé sur un chantier d'aménagement afin de transformer directement sur place les déchets verts en copeaux et éviter les transports.



« Rien ne se perd, tout se transforme » est la règle de base du « zéro déchets verts ».

Eco-pâturage : des animaux pour bichonner les espaces verts

TERMINÉ LE BRUIT DE LA TONDEUSE MÉCANIQUE, DES TONDEUSES « ÉCOLOS » SONT DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES À L'ŒUVRE SUR L'ESPACE VERT EN HAUT DU LOTISSEMENT DU CLOS SAINTE-ANNE À JALLAIS.

Des moutons, chèvres naines et volailles entretiennent ce terrain communal. L'équipe des espaces verts a installé des clôtures, un abri et un abreuvoir. Les soins des animaux comme les vaccins sont pris en charge par Beaupréau-en-Mauges. Quelques riverains du lotissement s'occupent bénévolement des animaux. La municipalité a décidé de pratiquer l'éco-pâturage sur d'autres espaces verts. Des animaux vont pâturer prochainement derrière l'étang des Lavandières à Villedieu-la-Blouère, au Bec d'Oiseau à La Poitevinière et enfin près du bassin de rétention du lotissement de l'Escoubleau à Gesté. L'éco-pâturage est une pratique naturelle, économique et sociale qui se développe sur le territoire.



L'éco-pâturage à Jallais

Beaupréau-en-Mauges

UNE JOURNÉE CITOYENNE LE 28 AVRIL

UN NETTOYAGE DE PRINTEMPS EST PRÉVU LE SAMEDI 28 AVRIL. LORS DE CETTE JOURNÉE CITOYENNE, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SOUHAITE SENSIBILISER LES PARTICULIERS À ENTREtenir LES PIEDS DE MURS ET TROTTOIRS DEVANT CHEZ EUX.

Les habitants sont invités à retrousser leurs manches pour rendre la commune plus propre dans un souci écologique. Binettes et balais vont s'animer pour nettoyer et enlever les mauvaises herbes. L'objectif est d'impliquer les particuliers dans la végétalisation de l'espace public et l'embellissement de la commune. L'idée est aussi de les responsabiliser pour qu'ils n'utilisent pas de pesticides.

Désherbage naturel le long des murs, aux abords des écoles et des bâtiments publics, fleurissement des pieds de murs, distribution de sachets de graines de fleurs... Le programme des activités proposées dans votre commune est à demander auprès de la mairie déléguée et est consultable sur le site Internet de Beaupréau-en-Mauges dans la rubrique Agenda.

Mieux maîtriser l'éclairage public

En 2016, les élus de Beaupréau-en-Mauges ont décidé de s'engager dans un Contrat Energie Partagée (CEP). Cette convention, réalisée avec le CPIE Loire Anjou, permet d'établir des diagnostics énergétiques pour le patrimoine communal, de mieux cerner les consommations et d'apporter des améliorations.

Avec ce CEP, la municipalité a constaté les besoins en économie d'énergie et

les pollutions lumineuses générées comme la trame nocturne (vie de la faune la nuit) fragilisée par un excès d'éclairage. Diverses actions se mettent en place progressivement pour préserver la biodiversité et diminuer les dépenses. La première est le relamping. Les ampoules des bâtiments publics les plus consommateurs en électricité vont être remplacées par des lampes à leds, beaucoup moins énergivores.

Les sites concernés sont les salles de sport du Pin-en-Mauges, de Villedieu-la-Blouère, de Jallais, l'école Jules Ferry et la salle du 8 Mai à Beaupréau. La seconde action concerne le nouvel éclairage du château de Beaupréau qui sera éteint de 23h à 6h pour

respecter le vol des chauves-souris, nombreuses sur ce lieu.

« Nous apprécions les échanges réguliers avec les services techniques et le CPIE pour trouver les meilleurs compromis possibles entre éclairage, sécurité, demande des habitants et intérêt environnemental. Plus globalement, un Plan Lumière devra être élaboré pour définir les orientations dans ce domaine et clarifier nos souhaits en termes d'éclairage public. » expliquent Régis Lebrun et Jean-Robert Gachet, élus en charge de la commission Environnement.

L'extinction des candélabres la nuit durant l'été (validation dès ce Printemps pour tous les lieux le permettant), la rénovation des armoires afin de mieux contrôler l'éclairage, la réflexion sur les véritables besoins dans les nouveaux lotissements... seront des sujets à développer dans ce Plan Lumière.



Mise en lumière du château de Beaupréau

Raphael Prezelin - RGO

DES ESPACES NATURELS À DÉCOUVRIR

LA COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES RECÈLE DE NOMBREUX PARCS POUR OBSERVER LA FAUNE ET LA FLORE, PRENDRE L'AIR ET S'ÉMERVEILLER AU FIL DES SAISONS. DÉCOUVREZ CES PÉPITES NATURELLES :



Jeux pour enfants



Pique-nique



Pêche



Animaux sauvages



Camping



Une équipe de graphistes vient d'être missionnée pour revoir la signalétique qui vous guide dans les allées du **parc de Beaupréau** qui s'étend sur 32 hectares.

Le seul camping de Beaupréau-en-Mauges se situe sur l'aire naturelle de la Thévinère à Gesté.



Le plan d'eau de la **Fontaine à La Poitevineière** : un lieu idéal pour une promenade familiale.



L'étang de la **Coudraie** entre Andrezé et Jallais permet d'observer la faune sauvage. Deux pontons pour pêcher sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Des structures de fitness sont installées autour de l'étang des **Lavandières à Villedieu-la-Blouère**.



Le plan d'eau à **Jallais** : une bulle de calme au cœur du bourg.



COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS DE PÊCHE QUI GÈRENT LES PLANS D'EAU :

Étang des Lavandières :

SCION Théopolitain,
Président : Jacques Delouche, 02 41 30 81 46,
jacques.delouche@wanadoo.fr

Étang de la Coudraie, plan d'eau de Jallais, plan d'eau de la Fontaine :

Les Vandoises de l'Evre,
Président : Claude Laurendeau, 02 41 56 37 29,
laurendeau.claude@neuf.fr

L'Evre qui traverse le Parc de Beaupréau :

La Gaule Belloprataine,
Président : Alain Jaffrelot, 02 41 75 50 80,
www.lagaulebelloprataine.fr



Le Moulin de Jouselin de Beaupréau est fermé au public. Une réflexion d'aménagement est en cours pour valoriser ce site en lien avec l'Evre.

Un projet de cinéma de 5 salles à la Loge

LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES S'EST ENGAGÉE À SOUTENIR L'IMPLANTATION D'UN COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE DE 5 SALLES SUR LE SITE DE LA LOGE À BEAUPRÉAU. À L'HORIZON 2020, LA COMMUNE SERA DOTÉE D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT CULTUREL MAJEUR QUI RESPECTERA LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS DE CINÉMA LOCALES.

Un réel potentiel

Le projet est porté par Cinéville, filiale du groupe rennais Soredic. Cette société est un regroupement d'associations actionnariales qui gère 13 cinémas dans l'Ouest de la France. Elle comptabilise près de 5 millions de spectateurs par an, une fréquentation qui la place au 5^e rang national.

Le projet concerne un espace de 3000 m² avec cinq salles de projection, soit un total de 700 places. Selon les estimations de Cinéville, le futur cinéma pourrait attirer rapidement plus de 140000 spectateurs par an. Aujourd'hui, la fréquentation du cinéma Jeanne d'Arc s'élève à 12000 entrées. Après une étude, le site culturel de la Loge a été retenu étant donné qu'il est facile d'accès et qu'il dispose des espaces nécessaires à la construction du cinéma et au stationnement des véhicules ; il complétera l'offre culturelle du site de la Loge.

« La création d'un complexe de cinéma est un investissement qui participe au



dynamisme culturel et économique du territoire, mais aussi à son attractivité. C'est une véritable occasion d'avoir un tel équipement au cœur des Mauges » argumente Gérard Chevalier.

Le soutien financier de la commune

En séance du conseil municipal, les élus ont validé un soutien financier de 550000€ au projet de cinéma. L'apport du terrain et la mise à disposition d'un parking s'ajoutent à cette participation communale. Le maire Gérard Chevalier précise que « les villes où s'implante aujourd'hui un complexe cinématographique sont toujours sollicitées pour apporter une participation financière. Celle-ci peut aller jusqu'à 30% du coût de l'opération

pour un projet privé, et la totalité pour un projet public. Le budget total pour le cinéma est estimé à 4 millions d'euros ».

Une convention est signée par la commune et Cinéville afin de réduire la participation de la collectivité à terme et maintenir le soutien aux associations cinéphiles locales. Cinéville devra établir un partenariat avec l'association gestionnaire du cinéma de Beaupréau, pour une programmation de films d'art et d'essai ainsi que pour l'accueil des scolaires, et avec l'association qui gère le cinéma de Jallais.

Si tous les financements envisagés sont assurés, l'ouverture du complexe cinématographique est prévue d'ici environ deux ans, avec dix films à l'affiche proposés aux cinéphiles.

ÉCOLE DE MUSIQUE : INSCRIPTIONS 2018-2019

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES PROPOSE DES COURS D'ÉVEIL MUSICAL À PARTIR DE 6 ANS (ENTRÉE EN CP), DES COURS DE FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE À PARTIR DE 8 ANS, DES COURS DE CHANT CHORAL À PARTIR DE 7 ANS (ENTRÉE EN CE1).

Les portes ouvertes auront lieu le dimanche 17 juin de 11h à 13h au Centre Culturel de la Loge à Beaupréau. Les visiteurs pourront essayer les instruments.



Permanences d'inscriptions en juin 2018 Si l'horaire de permanence pour votre commune ne vous convient pas, vous pouvez vous rendre à une autre permanence.	ANDREZÉ	Lundi 25 juin	de 18h à 19h	Salle de la Mairie Commune déléguée d'ANDREZÉ
	GESTÉ VILLEDEIU-LA-BLOUÈRE ST PHILBERT-EN-MAUGES	Mardi 26 juin	de 18h à 19h	Salle de l'Anjou - Commune déléguée de VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
	BEAUPRÉAU LA CHAPELLE-DU-GENËT	Mercredi 27 juin	de 10h30 à 12h de 17h à 19h	Centre Culturel de La Loge Commune déléguée de BEAUPRÉAU
	JALLAIS LA JUBAUDIÈRE	Jeu di 28 juin	de 18h à 19h	Centre Culturel - salle Du Bellay Commune déléguée de JALLAIS
	LA POITEVINIÈRE LE PIN-EN-MAUGES	Vendredi 29 juin	de 18h à 19h	Salle de la Billaudette Commune déléguée de LA POITEVINIÈRE

Renseignements

Ecole de Musique de Beaupréau-en-Mauges - Directeur : 02 41 75 38 10 - Secrétariat : 02 41 71 76 80
 ecole-de-musique@beaupreauenmauges.fr www.beaupreauenmauges.fr

Des travaux dans les écoles et les bâtiments périscolaires

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018 COMPORTE UN VOLET SCOLAIRE D'UN MONTANT TOTAL DE PLUS D'UN MILLION D'EUROS. LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS CHANTIERS PRÉVUS :



Esquisse de l'extension de l'école Jules Ferry

Cub Architecture

Beaupréau

L'école publique élémentaire Jules Ferry sera dotée de deux nouvelles classes et d'un aménagement de la cour. Cela a nécessité le décaissement d'un talus en prolongement des bâtiments actuels : les poteaux de cette extension apporteront une touche de modernité par leur rythme vertical. Profitant de cette construction, d'autres travaux sont prévus. Ils comprennent le remplacement du vitrage du hall et de toutes les vitres du auvent existant au profit de panneaux pleins moins sensibles aux chocs. Les plafonniers seront également remplacés cet été au profit de luminaires à LED.

Gesté

Concernant l'école publique Marie et Arthur Rayneau, un projet de construction de deux classes de maternelle et d'une salle de motricité vont remplacer les bâtiments modulaires. Un architecte dessine actuellement les plans de ce futur ensemble.

Andrézé

À l'accueil périscolaire La Boîte à Mômes, les sanitaires seront remis aux normes d'accessibilité.

Jallais

La cuisine du restaurant scolaire « Le Four à Ban » va être totalement rééquipée pour être conforme aux normes sanitaires. La mise en accessibilité des sanitaires de la Maison de l'Enfance sera aussi effectuée au mois de mai.

La Poitevineière

La salle du Rez d'Argent va être adaptée pour abriter l'accueil périscolaire. L'espace de 200 m² offrira deux grandes salles adaptées à l'âge des enfants, un bureau, un coin cuisine et des sanitaires. Une cour fermée avec un cabanon prendra place sur quelques places de stationnement.

Le Pin-en-Mauges

L'école privée Joseph Girard occupe des locaux qui appartiennent en partie à la commune. Le bardage en bois communal, très dégradé par le temps, sera changé d'ici la fin de l'année 2018. Des travaux de mise en accessibilité des sanitaires seront également réalisés cet été.

Villedieu-la-Blouère

Des reprises de toiture auront lieu au printemps à la Maison de l'Enfance. La commune travaille sur un projet de réhabilitation de bâtiment de l'école élémentaire.

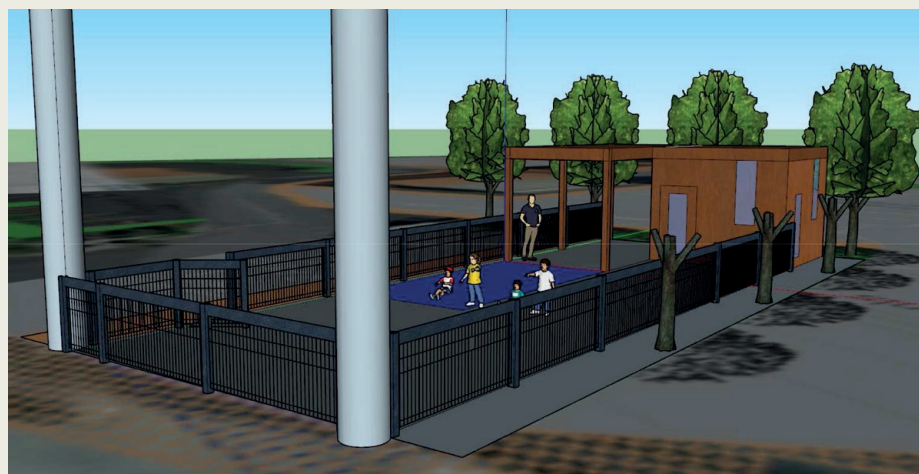
7 écoles publiques

35 classes

830 élèves

46 000 €

en investissement pour le renouvellement du mobilier des écoles, des restaurants scolaires et des périscolaires



Cour de la périscolaire de la Poitevineière

Tour d'horizon des écoles publiques

LA COMMISSION SCOLAIRE MUNICIPALE GÈRE LE FONCTIONNEMENT ET LES INVESTISSEMENTS DES 7 ÉCOLES PUBLIQUES RÉPARTIES SUR LES 10 COMMUNES DÉLÉGUÉES.

La volonté politique de Beaupréau-en-Mauges est de maintenir l'ensemble des classes de toutes les écoles publiques afin d'offrir le choix aux familles sur l'ensemble du territoire. Toutefois, il est important de rappeler que la décision de l'ouverture ou de la fermeture de classes ne revient pas aux élus locaux mais à l'Inspection Académique Départementale, sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.

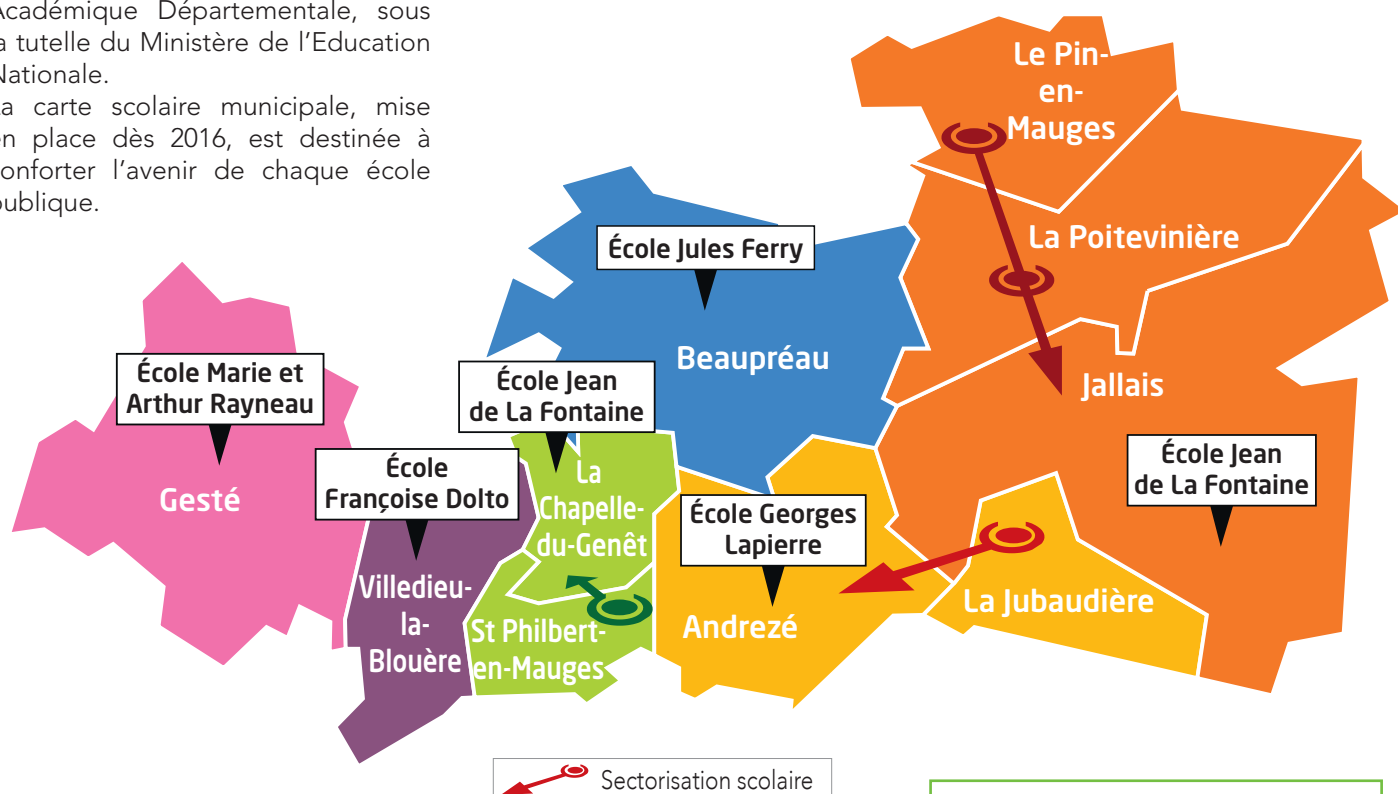
La carte scolaire municipale, mise en place dès 2016, est destinée à conforter l'avenir de chaque école publique.

Les demandes de dérogation, y compris pour des choix pédagogiques, sont étudiées par la commission scolaire, dans le cadre d'un équilibre territorial et de la pérennité des classes actuelles.

Contact :

Mélanie CESBRON-USUREAU
Service Enfance - Jeunesse -
Vie Scolaire et extrascolaire
02 41 71 76 80
m.usureau@beaupreauenmauges.fr

Retrouvez tous les contacts des écoles de la commune sur le site Internet :
<https://beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/ecoles-primaires>



Ecole publique Marie et Arthur Rayneau à Gesté

5 classes / 114 élèves

- Projets artistiques et littéraires tous les ans, avec la venue d'artistes à l'école.
- Ateliers de manipulation individuelle en maternelle.
- Apprentissage des langues étrangères : anglais de la GS au CM2 avec des enseignants formés dont une enseignante bilingue, initiation à l'allemand pour les CM.
- Armoire numérique pour des ateliers pédagogiques dans toutes les classes.

Ecole publique Françoise Dolto à Villedieu-la-Blouère

5 classes / 110 élèves

- Projet annuel sur le théâtre, financé par l'association des parents d'élèves et la Région des Pays de la Loire.
- Intervention d'une actrice professionnelle qui travaille avec les enfants sur les émotions (expression, manifestation et exposition aux regards des autres).
- Projet musical pour s'exercer au ciné concert, à la chorale, à la mise en son de tableaux.
- Echanges entre classes pour favoriser l'entraide et la bienveillance.
- Pratique de pédagogies Montessori, Freinet...

Ecole publique Jean de la Fontaine à La Chapelle-du-Genêt

3 classes / 54 élèves

- Dans les classes à plusieurs niveaux, la mise en place d'une pédagogie Montessori favorise le bien-être (physique et psychologique) et le respect des rythmes de l'enfant.
- Coopération entre les enfants et engagement actif sont des valeurs privilégiées.
- Compétences abordées différemment selon les enfants pour répondre à la diversité des profils : ateliers de manipulation, exercices numériques et écrits, rituels, plan de travail...
- Fonctionnement en ceinture de couleurs pour apprendre et non sanctionner, cahier de réussite.

Ecole maternelle Jules Ferry à Beaupréau

5 classes / 142 élèves

Les enseignantes privilégient les classes à plusieurs niveaux pour permettre aux enfants d'apprendre à leur rythme. Des ateliers et du matériel Montessori sont proposés aux élèves afin d'offrir une plus grande autonomie et diversifier les activités de manipulation.

L'école est ouverte à de nombreux partenariats :

- Médiathèque : contes, prêts de livres...
- Temps de lecture de contes partagés entre les élèves de CM et ceux de maternelle.
- Projets pédagogiques avec l'École de Musique pour la grande section.
- Préparation du marché de Noël avec les élèves de seconde (Service à la Personne) du lycée public Julien Gracq.

Ecole élémentaire Jules Ferry à Beaupréau

10 classes dont une classe ULIS / 230 élèves

L'école propose de nombreux projets culturels, sportifs et environnementaux :

- Projet « Ecole et Cinéma » pour découvrir trois films qui ont marqué l'histoire du 7^e art.
- Spectacle jeune public de Scènes de Pays dans les Mauges pour chaque classe.
- Intervention de l'École de Musique auprès des élèves dans le cadre d'un projet de découverte et de création musicale.
- Projets de mini-jardins pour les CP et découverte du rugby pour les CM.
- Classe découverte pour les CM2.

**Ecole publique Georges Lapierre à Andrezé**

3 classes / 80 élèves

Les enseignantes proposent des classes à plusieurs niveaux, un suivi individualisé et assurent une continuité pédagogique au fil des années.

- Développement de l'autonomie et de la responsabilité de chacun.
- Education à la différence et à la coopération : les grands respectent les plus jeunes, les jeunes profitent de l'expérience des anciens. Petits et grands travaillent et jouent ensemble.
- Projet annuel pour fédérer les élèves autour d'un même objectif : participation au concours des écoles fleuries, mise en place d'une chorale, création d'un spectacle...

Ecole publique Jean de la Fontaine à Jallais

4 classes / 100 élèves

L'école favorise les projets communs à toutes les classes en mettant en avant la solidarité, l'écoute, le partage :

- Classes à plusieurs niveaux pour le développement des enfants et leur éducation citoyenne.
- Respect des différences et du rythme de chacun.
- Ateliers individuels de manipulation.
- Utilisation d'outils numériques comme les tablettes.
- Place donnée aux parents.

PETITE ENFANCE

ON VOUS GUIDE SUR LES MODES DE GARDE !

QUEL MODE DE GARDE POUR MON ENFANT ? SOUS FORME DÉMATÉRIALISÉE, EN CONSULTATION SUR LE SITE DE LA COMMUNE ET CELUI DU CENTRE SOCIAL, OU BIEN EN FORMAT PAPIER, UN NOUVEAU GUIDE DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES MODES DE GARDE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.



Les services liés à la petite enfance, les 0 – 6 ans, sont nombreux et variés. Le territoire de la commune nouvelle propose à l'ensemble de ses habitants une offre de services élargie.

Dans le cadre de la politique « enfance et jeunesse », les élus de la commission, en collaboration avec le centre social Evre et Mauges et le comité de pilotage petite enfance, créent une brochure proposant une information coordonnée en direction des familles.

Ce guide de la petite enfance sera disponible avant cet été.

Trouver un mode de garde conforme aux besoins des familles et à ceux de leurs enfants est primordial. Ce guide rassemble donc l'ensemble des informations pour orienter les parents dans leurs démarches. Il présente géographiquement les structures d'accueil, le rôle et les caractéristiques des différents modes de garde : multi-accueils, micro-crèches, assistants maternels, périscolaires, accueils de loisirs.

MAI

SAMEDI 5

> VIDE-GRENIERS SEMI-NOCTURNE GESTÉ

Organisé par l'Amicale laïque gestoise et les associations de parents d'élèves des écoles privée et publique

> 15h à 21h / Complexe sportif



DIMANCHE 6

> RANDO DU MUGUET JALLAIS

Organisée par le club cyclotourisme jallaisien

> Inscriptions de 7h30 à 10h30 / Salle Cathelineau

DIMANCHE 13

> FÊTE DU JEU JALLAIS

Organisée par la ludothèque Si Jallais Jouer et le Centre Social

> 11h à 17h / Parc du Clos de la Vallée

> VIDE-GRENIERS - MARCHÉ DE PRODUCTEURS - BALADE MOTOS LE PIN-EN-MAUGES

Organisés par le club moto

> Relais du Bois / Salle de sport

DIMANCHE 20

> VIDE GRENIERS LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par les Amis de l'Ecole publique Jean de la Fontaine

> Place de l'église

> RALLYE AUTOS MOTOS LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par le comité des fêtes

> Relais du Bois / Salle de sport

VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27

> EXPOSITION DU PRINTEMPS DES ARTS JALLAIS

> 14h30 à 18h45 / Salle des fêtes

SAMEDI 26

> RANDONNÉE GOURMANDE LA JUBAUDIÈRE

Organisée par Familles Rurales

> 18h / Maison des loisirs

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

> GALA DE DANSE LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par l'A.S.G.O. Danse

> 20h30 et 15h / Maison des loisirs

> CONCERT « LES COMPAGNONS DE LA TOURLANDRY »

LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par l'association cantonale des clubs

> 20h30 / Salle de sport

DIMANCHE 27

> KART-CROSS

ANDREZÉ

Organisé par l'A.S.M.T.T.A.

> 8h à 20h / Terrain du Quarteron

JUIN

VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2

> FESTIVITÉS 30 ANS

ABERGAVENNY BEAUPRÉAU

Organisées par le comité de jumelage



SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3

> GALA DE DANSE BEAUPRÉAU

Organisé par Familles Rurales de GESTÉ

> 20h30 et 15h / Centre culturel de la Loge

DIMANCHE 3

> LES FOULÉES GESTOISES GESTÉ

Organisées par les Foulées Gestoises

> Aire naturelle de la Thévinère

> RANDONNÉE PÉDESTRE LA JUBAUDIÈRE

Organisée par Carisport

> COURSES DE VOITURES RADIOCOMMANDÉES

ANDREZÉ

Organisées par l'association M.R.A.

> Terrain du Quarteron

> COURSE D'ORIENTATION JALLAIS

Organisée par le comité des fêtes

> Le matin / Complexe du Prieuré

MERCREDI 6 AU DIMANCHE 17

> EXPOSITION ARTS PLASTIQUES BEAUPRÉAU

Organisée par le Collège Charles de Foucauld

> 15h à 18h / Centre culturel de la Loge

VENDREDI 8

> FÊTE DE LA MUSIQUE GESTÉ

Organisée par Faites de la musique

> 20h / Centre bourg

> SPECTACLES LECTURES ET MUSIQUE

BEAUPRÉAU

Organisés par le réseau de bibliothèques

> 20h / Centre culturel de la Loge

SAMEDI 9

> FESTIVAL DE MUSIQUE

Organisé par les Z'électiques

Plusieurs sites des Mauges



SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

> GALA DE DANSE BEAUPRÉAU

Organisé par le centre de la danse de Chemillé

> 20h30 et 15h / Centre culturel de la Loge

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

> **MINI FESTOCHE JALLAIS**
Organisé par le centre social Èvre et Mauges
> Complexe du Prieuré

DIMANCHE 10

> **FINALES DE LA COUPE DE L'ANJOU U19 ET DU CHALLENGE ANJOU SÉNIORS ANDRÉZÉ**
Organisées par l'A.J.J.F.C.
> 14h et 17h / Stade du Prieuré

> **MOTO-CROSS ANDRÉZÉ**
Organisé par le M.C.A.
> 10h à 19h / Terrain du Quarteron

> **CONCOURS DE PÊCHE VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE**
Organisé par l'Amicale laïque gestoise et le Scion Théopolitain
> Étang des Lavandières

SAMEDI 16

> **GALA DE DANSE BEAUPRÉAU**
Organisé par l'école de musique et de danse de St André-de-la-Marche
> 20h30 / Centre culturel de la Loge

> **BOURSES AUX LIVRES BEAUPRÉAU ET JALLAIS**
Organisées par le réseau de bibliothèques
> 10h à 15h
> Beaupréau : préau du Centre culturel de la Loge
> Jallais : bibliothèque

TOUT à 1€!

Bourse aux LIVRES
Du réseau des bibliothèques

16 juin - 10h à 15h
BEAUPRÉAU : sous le préau de la Loge
JALLAIS : à la bibliothèque

Beaupréau-en-Mauges
L'Office de Tourisme

SAMEDI 16

> **FÊTE DE LA MUSIQUE LA JUBAUDIÈRE**
> 18h à 2h / Place du Cardinal Luçon
> **FÊTE COMMUNALE ST PHILBERT-EN-MAUGES**

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17

> **BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL**
Des jardiniers amateurs ouvrent leur jardin. Organisé par le CPIE Loire Anjou
> 10h à 12h et 14h à 17h

DIMANCHE 17

> **ECOLE DE MUSIQUE BEAUPRÉAU**
Centre Culturel de La Loge
> Portes ouvertes de 11h à 13h
> Concert salade de 14h30 à 20h

VENDREDI 22

> **FÊTE DE LA MUSIQUE BEAUPRÉAU**
> 19h à 2h / Centre historique

> **CONCERT MOULES-FRITES GESTÉ**
Organisé par le Roller Club gestois
> Aire naturelle de la Thévinère

SAMEDI 23

> **EXPOSITIONS ET INSCRIPTIONS GESTÉ**
Organisées par Familles Rurales
> Maison commune des Loisirs

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24

> **COURSES HIPPIQUES JALLAIS**
Organisées par le comité des courses hippiques
> 14h / Hippodrome de la Rochardière



DIMANCHE 24

> **RANDONNÉE DU STEAK GESTÉ**
Organisée par le Cyclo rando gestois
> Aire naturelle de la Thévinère

SAMEDI 30 JUIN ET DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

> **LE PARC EN FÊTE BEAUPRÉAU**
Organisé par l'Office de Tourisme de la Vallée de l'Èvre et Beaupréau-en-Mauges
> 15h à 23h et 10h à 18h
Parc, cour et douves du château
> **COURSES CYCLISTES ANDRÉZÉ**
Organisées par la R.L.A.
> Circuit ZI des Landes fleuries

JUILLET

VENDREDI 6

> **FESTI'PRÉE BEAUPRÉAU**
Organisé par Beaupréau Fief-Sauvin Basket
> Hippodrome de la Prée

> **ÉTÉ DU RAM LA POITEVINIÈRE**
Organisé par le centre social Èvre et Mauges
> 9h à 18h / Salle des loisirs

VENDREDI 13



> **FEU D'ARTIFICE BEAUPRÉAU**
Organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers
> Cour du collège Charles de Foucauld

> **FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE JALLAIS**
Organisés par le comité des fêtes
> Parc du Clos de la Vallée

SAMEDI 14

> **FÊTE COMMUNALE FEU D'ARTIFICE LA POITEVINIÈRE**
Organisés par le comité des fêtes
> 7h à minuit / Place de la Fontaine